

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 04 AVRIL 2014**

La séance a été ouverte à 20h30 sous la présidence de Jean-Luc Fraisse, maire qui a rappelé la liste des conseillers élus.

Etaient présents : MM. Jean-Michel Jamon, Gilbert Meyssonier, Dominique Charretier, Eric Jacob, Patricia Portal-Baptiste, Hubert Marrel, Solange Falgon, Joseph Ampilhac, Alain Bernard, Jean Borie, Pierre Helleputte, Eric Tauleigne, Michel Tallobre, Suzanne Tourette et Pascal Garnier.

Jean-Michel Jamon a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Patricia Portal-Baptiste et Eric Tauleigne ont été désignés comme assesseurs.

Election du maire :

Sous la présidence de Suzanne Tourette, la plus âgée des membres présents, il a été procédé à l'élection du maire.

Gilbert Meyssonier a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin par 14 voix pour et 1 bulletin blanc.

Le déroulement de la séance du conseil municipal s'est poursuivi sous la présidence de Gilbert Meyssonier, maire.

Détermination du nombre des adjoints :

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des Collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, la création de quatre postes d'adjoints au maire.

Election des adjoints :

Election du 1^{er} adjoint :

Joseph Ampilhac est élu 1^{er} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 14 voix pour et 1 bulletin blanc. Il aura délégation de signature pour les fonctions et missions relatives aux questions suivantes : administration générale, bâtiments, état-civil, archives, cimetière, eau, assainissement, éclairage public, ordures ménagères, voirie et chemins ruraux.

Election du 2^{ème} adjoint :

Dominique Charretier est élu 2^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 14 voix pour et 1 bulletin blanc. Elle aura délégation de signature pour assurer les fonctions et missions relatives aux questions suivantes: affaires sociales, scolaires et culturelles, environnement et cadre de vie, tourisme, finances et comptabilité.

Election du 3^{ème} adjoint :

Jean Borie est élu 3^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 14 voix pour et 1 bulletin blanc. Il aura délégation de signature pour assurer les fonctions et missions relatives aux questions suivantes: chaufferie et réseau de chaleur, animation et vie associative.

Election du 4^{ème} adjoint :

Hubert Marrel est élu 4^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 14 voix pour et 1 bulletin blanc. Il aura délégation de signature pour assurer les fonctions et missions relatives aux questions suivantes: aménagement, urbanisme, développement économique, emploi, communication et relation.

M. le Maire remercie chaleureusement les nouveaux et anciens élus, le public venu nombreux, les électeurs et les électrices, les membres de la liste opposée ainsi que sa famille. Il donne ensuite les objectifs de la nouvelle équipe municipale laquelle s'appliquera à réaliser des projets structurants en fonction des capacités financières de la commune.

Election des conseillers communautaires :

M. le Maire rappelle au conseil que les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau de classement des conseillers municipaux.

Sont désignés pour siéger au conseil communautaire :

- Gilbert Meyssonier, maire
- Joseph Ampilhac, 1^{er} adjoint
- Jean-Michel Jamon, conseiller municipal, par démission du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoint.

Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au taux de 8.25% de l'indice brut 1015 tel que prévu dans le CGCT article L2123-24. M. le Maire précise que depuis la Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les communes de moins de 1 000 habitants, et elles seules, sont tenues d'allouer à leur premier magistrat l'indemnité maximale prévue par la Loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune.

Attribution des indemnités de fonction au receveur :

Le comptable de la Commune ayant donné son accord de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et financière, il est alloué à Mme Muriel Roux, receveur, l'indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires au taux de 100%.

Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal :

Ce point de l'ordre du jour nécessitant d'être approfondi est reporté à la prochaine réunion de conseil.

Mise en place des commissions communales :

Commission	Vice-président	Membres
1-Finances	JM. Jamon	J. Ampilhac, D. Charretier, J. Borie, H. Marrel, E. Jacob, P. Garnier
2-Voirie, chemins ruraux , pistes forestières, boisement, matériel, services techniques	M. Tallobre	J. Ampilhac, S. Tourette, E. Tauleigne
3-Administration générale, bâtiments, patrimoine , Etat civil, archives, cimetière	J. Ampilhac	S. Falgon, A. Bernard, E. Tauleigne
4-Eau, assainissement, éclairage public, Ordures ménagères	J. Ampilhac	P. Helleputte, P. Garnier, J. Borie, M. Tallobre, E. Tauleigne
5-Chaufferie et réseau de chaleur	J. Borie	J. Ampilhac, P. Helleputte, D. Charretier
6-Aménagement, urbanisme, développement économique, Maison de santé, emploi	H. Marrel	JM. Jamon, J. Borie, E. Tauleigne, J. Ampilhac, D. Charretier, P. Helleputte, E. Jacob, P. Portal-Baptiste
7-Cadre de vie, environnement , tourisme, camping, propreté, fleurissement	S. Tourette	M. Tallobre, D. Charretier, P. Helleputte, S. Falgon, A. Bernard
8-Communication, relation , bulletin municipal, site internet	A. Bernard	H. Marrel, S. Falgon, P. Portal-Baptiste
9-Affaires scolaires, sociales et culturelles	D. Charretier S. Falgon	S. Tourette, E. Jacob, P. Portal-Baptiste, P. Garnier
10-Animation, vie associative , fêtes, sport, jumelage, subventions	P. Garnier	S. Falgon, J. Borie, E. Tauleigne, S. Tourette
11-Appels d'offres	Membre de droit : G. Meyssonier 3 titulaires : J. Ampilhac, J. Borie, M. Tallobre 3 suppléants : H. Marrel, P. Helleputte, P. Portal-Baptiste	

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs :

Organisme	Délégués
Communauté de communes (CCPA)	3 titulaires : G. Meyssonier, J. Ampilhac, JM. Jamon
Centre communal d'action sociale (CCAS)	Membre de droit : G. Meyssonier 3 élus : P. Portal-Baptiste, S. Tourette, P. Garnier 4 représentants d'organismes sociaux : UDAF, APAJH, EHPAD, Solidarité nommés par arrêté du Maire
Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICTOM)	2 titulaires : J. Borie, H. Marrel
Syndicat d'énergie de la Haute-Loire	1 titulaire : E. Tauleigne 1 suppléant : P. Helleputte
Syndicat de gestion des eaux du Velay	1 titulaire : P. Helleputte 1 suppléant : J. Ampilhac
Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF)	1 titulaire : S. Falgon
CA ^{ion} collège du Mont-Bar	1 titulaire : G. Meyssonier 1 suppléant : A. Bernard
CA ^{ion} AGUMAA	2 titulaires : E. Jacob, P. Garnier
CA ^{ion} EHPAD	Membre de droit : G. Meyssonier 2 élus : S. Tourette, P. Portal-Baptiste
CA ^{ion} MAS	1 titulaire : H. Marrel 1 suppléant : M. Tallobre
Conseil d'école ELJM	Membre de droit : G. Meyssonier 1 rep. C^{ion} affaires scolaires : D. Charretier
Comité de jumelage Allègre-Krostitz	3 Titulaires : G. Meyssonier, A. Bernard, P. Helleputte 2 suppléants : P. Garnier, P. Portal-Baptiste

Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR)	1 titulaire : J. Borie 1 suppléant : D. Charretier
Correspondant défense	1 titulaire : J. Borie
Centre national d'action sociale (CNAS) :	1 élu : G. Meysonnier 1 agent : M. Rieu

Dates des prochaines réunions :

- Commission d'appel d'offres : mercredi 09 avril à 15h00
- Commission des finances : jeudi 10 avril à 16h00 et mardi 15 avril à 20h30
- Réunion de pré-conseil : mardi 22 avril à 20h30
- Réunion du conseil municipal : vendredi 25 avril à 20h30
- Réunion du conseil communautaire : lundi 14 avril à 20h30

Séance levée à 21h30